contre d'autres prisonniers américains, parce que, disaient les troupes du Congrès," il était trop considérable dans son pays." Prisonnier de guerre, loin de ses comptoirs, sa captivité signifiait sa ruine. Notre riche et belliqueux ancêtre, lequel comme Government Contractor, avait fait ample provision de marchandises et de denrées pour l'armée anglaise, en conséquence du traité inespéré de paix, en 1783, entre l'Angleterre et ses anciennes colonies, devint la victime des circonstances. Il perdit sa fortune en 1783: il avait perdu la santé en 1775. Nulle part on ne voit qu'il ait demandé ou qu'il ait obtenu du Gouvernement anglais, une indemnité pour ses pertes.

La famille Le Moine quittait Montréal vers 1788, pour mettre en culture des terres à elle appartenantes, près du Lac Saint François: quelques années plus tard elle quittait le Lac Saint François, pour s'établir momentanément à Berthier, en haut, puis, à la sollicitation de son gendre, M. John W. Woolsey, riche négociant à Québec, Jean-Bte. Le Moine des Pins, venait se fixer en cette ville.

Jean-Bte. Le Moine des Pins expira à la Petite Rivière Saint Charles, près Québec, en 1807 et fut inhumé au cimetière des Picotés, rue Couillard. Un de ses fils, Benjamin, s'établit à Québec, où il devint un négociant important; deux autres, William-Henri et Louis, se fixèrent sur de belles fermes au Château-Richer. Benjamin et William-Henri, servaient comme officiers dans les Voltigeurs en 1814; tous deux étaient fort avantagés, au physique: ils atteignirent un grand âge et moururent entourés du respect de leurs concitoyens.

J. M. L.

SPENCER GRANGE, 1er Janvier 1881.

permission de M. Montgomery, accompagné d'un tambour, pour savoir du Sieur J.-Bte. (Le Moine) Despins — qui avait été fait prisonnier aussy à Longueuil — si ce que Lacoste avait dit au major Preston était vray, et la suspension d'armes fut continuée toute la journée, et le soir, le major Preston signa la capitulation avec M. Montgomery. Il fut accordé que presonniers iraient à Montréal pour cheroher quelques hardes et linges pour les prisonniers." (Page 77.)